



Commune de Vouneuil-sous-Biard

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) technique, juridique, financière et de programmation pour l'accompagnement de la Ville de Vouneuil-sous-Biard sur le projet d'aménagement du cœur de bourg du quartier de Pouzioux-la-Jarrie

Appel à candidatures

Maître d'ouvrage : **Commune de Vouneuil-sous-Biard**

1 place de Moretta

86 580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD

d.marchand@vouneuil-sous-biard.com

Tél. : 05 49 36 10 20 (standard mairie)

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire, Jean-Charles AUZANNEAU

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES :

Mardi 1^{er} mars 2022 à 12h00

ARTICLE 1^{ER} : OBJET DE LA CONSULTATION

Marché d'assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO) technique, juridique, financière et de programmation pour l'accompagnement de la ville de Vouneuil-sous-Biard sur le projet d'aménagement du cœur de bourg du quartier de Pouzioux-la-Jarrie.

Enveloppe financière prévisionnelle consacrée au projet (liée à l'investissement public) : 1 400 000 € HT, sur 5 ans.

ARTICLE 2 : MISSION CONFIEE AU TITULAIRE

La municipalité de Vouneuil-sous-Biard souhaite créer un cœur de bourg dans le quartier de Vouneuil-sous-Biard qui manque de commerces et de services, qui sera en particulier composé d'une halle polyvalente pour en faire un lieu de vie fédérant tous les habitants de la commune. Le projet comportera aussi un volet logements.

Dans ce cadre, la commune souhaite s'associer les compétences d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour suivre le projet sur les bases d'un pré-programme, qui sera retravaillé pour s'adapter aux demandes complémentaires ainsi qu'aux possibilités techniques, juridiques et économiques d'aménagement du stade d'entraînement des Arches et de ses environs.

Le montage envisagé est le suivant :

- Une opération pour l'aménagement et la division des terrains, la réalisation de la halle polyvalente ainsi que la voirie et les aménagements paysagers associés. L'AMO accompagnera la collectivité jusqu'à la réception de l'ensemble des travaux précités.
- Une vente de foncier par la collectivité pour la réalisation de logements, commerces et de services à un opérateur immobilier. L'AMO assistera la collectivité jusqu'à la signature de l'acte avec l'opérateur immobilier retenu. Une mission d'accompagnement à la conformité au cahier des charge opérateur sera confiée à l'AMO, sous forme de vacations.

ARTICLE 3 : PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ

Marché passé selon la procédure adaptée, dans le respect du Code de la commande publique (et notamment ses articles L.2123-1, R.2123-1, R.2123-4, R.2123-5, R.2132-7, R.2132-13, R.2131-21 à 23, R.2143-5).

ARTICLE 4 : CRITERES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION :

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique selon les critères indiqués dans le règlement de consultation (voir Lettre de consultation).

ARTICLE 5 : RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le DCE de la présente consultation peut être télécharger sur la plateforme www.marches-securises.fr

ARTICLE 6 : DATE LIMITE ET MODALITE DE REMISE DES OFFRES :

Mardi 1^{er} mars 2022 à 12h00 par réponse dématérialisée sur le site www.marches-securises.fr

ARTICLE 7 – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS et TECHNIQUES :

Mairie de Vouneuil-sous-Biard, 1 place de Moretta, 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD, Tél. : 05 49 36 10 20 (standard mairie) : demander le Directeur général adjoint des services David MARCHAND – courriel : d.marchand@vouneuil-sous-biard.com

Date d'envoi du présent avis : mercredi 2 février 2022